



## Déclaration liminaire CFTC – CFE-CGC au CTSD Paca du 16 novembre 2021

M. le Directeur régional,

Mmes et MM. les membres du CTSD,

Si nous partageons l'idée que certains sujets tels qu'un 1<sup>er</sup> bilan du télétravail, un point d'étape sur la stratégie immobilière et un état du budget disponible en cette fin d'année doivent faire l'objet de discussions lors de ce CTSD, nous déplorons que celui-ci se déroule en mode dégradé en raison de la transmission tardive des documents de travail durant le pont du 11 novembre, soit la veille du CTSD.

Nous ne pourrions raisonnablement débattre de sujets dont nous n'avons pas eu le temps d'étudier correctement le fond. Cependant, vous connaissez notre aversion quant à la politique de la chaise vide et nous ne nous déroberons pas à nos engagements syndicaux de représentation du personnel.

Nous avons demandé un report de cette séance pour les motifs évoqués dans notre lettre ouverte datée d'hier et jointe à cette déclaration et, parce que selon nous, il n'y avait pas d'urgence à tenir un CTSD aujourd'hui. Notre demande s'inscrivait dans votre proposition de reporter ce CTSD formulée le 10 novembre, adressée à l'ensemble des élus, à laquelle nous avons répondu favorablement et qui, in fine, aboutit à un maintien de la séance de ce jour pour des raisons qu'il vous appartiendra de nous préciser.

Sur l'ordre du jour, nous ne comprenons pas que le 1<sup>er</sup> point qui réglementairement consiste en l'approbation du CR précédent n'y soit pas inscrit. Il aurait dû l'être conformément à l'article 8 alinéa 5 du règlement intérieur du comité car nous l'avons demandé. Le 2<sup>d</sup> point qui consiste en la désignation du secrétaire adjoint de séance n'y figure pas non plus.

Concernant le premier bilan télétravail qui se met en place, nous demandons à ce que la discussion, si elle débute aujourd'hui, puisse être prolongée si nécessaire sur une deuxième séance de ce CTSD possiblement le 26 novembre.

Nous demandons en outre que le bilan annuel des promotions soit accompagné d'un document comportant a minima les demandes d'informations que nous avons faites le 7/10/21. L'information des agents sur les promotions par le biais du CTSD est un sujet important en regard de l'évolution régressive de l'information des élus en CAP en la matière ; le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 prévoit dans son article 6 la présentation par l'administration en comité technique et futur comité social d'administration d'un bilan annuel de mise en œuvre des lignes directrices de gestion des promotions.

Nous mesurons combien c'est un travail significatif pour vous, mais il est une contrepartie de transparence promise par le législateur, nécessaire sur ce sujet d'intérêt majeur pour tous les agents.

Pour information l'article 6 du décret LDG :

### Article 6

*Un bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion relatives aux orientations générales en matière de mobilité et aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels est établi annuellement, sur la base des décisions individuelles et en tenant compte des données issues du rapport social unique. Il est présenté au comité social d'administration compétent.*

Vos représentants à ce CTSD :

Stéphane Fesquet, Jean Philippe de Plazaola, Gisèle Lahi, Morgane Leconte



[Voeux CFTC – CFE-CGC au CTSD Paca du 16 novembre 2021](#)

Voeu N°4

Les élus CFTC CFE-CGC demandent qu'en lien avec l'apurement des compteurs historiques de délais de route qui a eu lieu en 2020 et 2021, un délai supplémentaire de deux mois soit accordé aux agents de la Dr Paca pour consommer les congés annuels et RTT 2021.

**Voeu adopté à l'unanimité**

**Les nombreux sujets au programme n'ont pu être traités dans la matinée au sein de ce CTSD qui fera l'objet d'une 2de séance le 26 novembre**

## Lettre ouverte des élus CFTC CFE-CGC au Directeur régional de la DR Paca

Marseille le 15 novembre 2021

Monsieur le Directeur régional,

A l'approche de cette fin d'année nous souhaitons faire un bilan de fonctionnement du dialogue social local.

Depuis le début de la mandature , en 2019, nous vous alertons en effet sur les manquements du Comité Technique qui touchent à de nombreux points :

- Les compte-rendus (CR) des Comités Techniques de Service Déconcentré (CTSD) ne sont pas produits dans le délai de 4 mois tel que le prévoit l'article 20 du Règlement Intérieur (RI) du CTSD et c'est sans compter ceux qui ne le seront jamais (CR des CTSD des 15 oct 2019, 11 & 18 déc 2019, 27 novembre 2020) , ne seront donc jamais publiés et ont privé ainsi nos collègues d'actualités utiles sur leur environnement de travail. De plus, l'absence de ces CR peut suggérer un défaut d'activité des élus, ce qui, dans cette période où la représentation syndicale est parfois contestée, peut constituer un préjudice. A titre d'exemple le dernier CR publié sur Pacanet concerne le CTSD du 12 juin 2019 .

- Lors du CTSD du 7 avril 2020 vous vous étiez pourtant engagés à nous proposer un échéancier pour résorber le stock de CR en attente. A ce jour, aucun échéancier formel ni proposition de CR des CTSD antérieurs ne nous est parvenu.

- Les documents de travail qui devraient nous parvenir au moins 8 jours avant le CTSD (Art 8 du RI du CTSD) ne respectent jamais ce délai nécessaire à leur analyse. Dans le cas du CTSD de ce 16 novembre, ils nous ont été transmis durant le pont du 11 novembre pour n'être au final exploitables par les représentants du personnel qu'à partir du lundi 15, soit la veille du CTSD pourtant planifié de longue date.

- Le Groupe de Travail (GT) spécifique sur la stratégie immobilière que nous vous demandons de réunir depuis plus d'un an, initialement prévu en mai 2021 puis reporté de votre fait au 6 octobre 2021, a été au final annulé. La stratégie immobilière de la DR Paca s'est avec le temps réduite à un point de l'ordre du jour de ce CTSD, ce qui ne correspond pas à notre demande et laisse peu de place aux débats sur un sujet qui concerne tous les agents et en préoccupe une bonne partie. Dans le cadre de ce sujet immobilier, nous vous avons soumis en juin 2020 un projet de questionnaire rédigé en inter-syndicale et destiné à mesurer les attentes de nos collègues . Ce dernier n'a encore fait l'objet d'aucune discussion.

- Afin de mieux organiser le dialogue social (éviter les reports de dates et les modifications d'ordre du jour, rédiger des documents de travail éclairants et les transmettre dans des délais raisonnables) nous restons encore dans l'attente d'un calendrier annuel de réunions du CTSD et des GT, à l'instar des pratiques nationales.

Force est de constater que ces manquements récurrents que nous dénonçons depuis de nombreuses années persistent et ne participent pas d'un dialogue social constructif.

Pour tous ces motifs les élus CFTC CFE-CGC font le constat du non respect par l'administration du RI du CTSD pourtant adopté en concertation .

Ceci induit un dialogue social dégradé qui ne permet pas des échanges constructifs et de qualité ni une communication efficiente que nos collègues sont en droit d'attendre concernant les orientations prises au sein de cette instance.

Par conséquent nous vous demandons de bien vouloir nous préciser formellement les raisons de ces manquements qui ne sont pas le seul fait de la crise sanitaire et de reporter le CTSD du 16 novembre à une date proche qu'il conviendra de fixer en concertation .

Nous craignons que ces manquements (non respect des échéances, transmission des documents sans réel temps pour les examiner et en dehors des heures de travail, difficulté à fixer les réunions et à tenir les dates, entailles faites à la qualité des processus affichés, objectifs difficiles à atteindre, etc.) ne soient aussi le reflet du vécu de nombreux agents et c'est aussi pourquoi nous vous alertons aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur régional, nos respectueuses salutations.

Les élus CFTC CFE-CGC en CTSD de la DR Insee Paca.

